



Communiqué de presse

Pour que des étudiant-es se préparent à nos métiers, prérecruter et programmer les recrutements, c'est urgent !

Annoncé par le Premier ministre au soir du 13 janvier, après une mobilisation d'ampleur dans l'éducation, le recours aux listes complémentaires des concours 2021 ne sera pas à la hauteur des besoins de remplacement.

Il n'y a pas ou très peu de listes complémentaires dans le second degré. Par ailleurs, aucun recrutement supplémentaire n'a été mis en œuvre dans l'Enseignement Agricole. Dans le premier degré, certain-es des candidat-es inscrit-es sur liste complémentaire ont renoncé, depuis septembre 2021, à un appel hypothétique de l'Éducation nationale, quand d'autres ne seront appelé-es qu'à mi-temps dans les écoles.

Recruter en catastrophe des enseignant-es et CPE contractuel-les n'est pas satisfaisant et ne suffira pas non plus. Les recteurs tentent l'exercice depuis des mois, et butent, comme le constatait en janvier la rectrice de l'académie de Lille, sur « une pénurie de viviers ».

L'urgence est donc bien de reconstituer les capacités de remplacement par des enseignant-es, des CPE et des Psy-EN titulaires, nécessaire à la continuité de la scolarité de tous les élèves. Or le recrutement de titulaires repose sur des viviers de candidat-es qui se sont taris.

Beaucoup reste à faire sur la dévalorisation salariale et l'amélioration des conditions de travail, dans l'immédiat les étudiant-es sont confronté-es à deux autres difficultés : des chances de réussite aux concours amputées - ce que la démission d'étudiant-es alternant-es souligne - et le financement des études.

Le nombre de postes mis aux concours n'a cessé de diminuer depuis plusieurs années : ces baisses significatives ont découragé nombre d'étudiant-es à se préparer à des concours difficiles pour un premier salaire équivalent à 1,14 SMIC. La position des concours à la fin du M2, allonge le temps d'études et contraint les candidat-es à subvenir un an de plus à leurs besoins pour poursuivre leurs études. Les dispositifs créés par la "réforme" des concours et de la formation (AED en préprofessionnalisation et alternance en master MEEF), déjà expérimentés sous d'autres noms lors de la mandature précédente, n'ont jamais été évalués et n'ont donc prouvé ni leur attractivité ni leur efficacité.

Pour la FSU, des solutions d'urgence existent : généralisation des listes complémentaires, collectif budgétaire pour accroître le volume du recrutement,... Mais il demeure impératif de mettre en place des solutions à plus long terme :

- accroître le nombre de postes aux concours et donner une visibilité aux étudiant-es en le programmant sur plusieurs années grâce à un plan pluriannuel ;
- instituer un véritable pré recrutement dès la Licence, rémunéré, sans autres contreparties que la préparation du concours et une période d'engagement au service de l'État.

Les Lilas le 10 février 2022